

Informations de base	
2025/0545(COD)	En attente de la décision de la commission parlementaire
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	
Cadre de suivi des dépenses budgétaires et de la performance	
Subject	
8.70 Budget de l'Union 8.70.02 Réglementation financière 8.70.03 Contrôle budgétaire, décharge, exécution du budget	
Priorités législatives	
Déclaration commune 2026	

Acteurs principaux																												
Parlement européen	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Commissions conjointes compétentes au fond</th> <th>Rapporteur(e)</th> <th>Date de nomination</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>BUDG Budgets</td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>CONT Contrôle budgétaire</td><td></td><td></td></tr> <tr> <td></td><td>Rapporteur(e) fictif/fictive HOHLMEIER Monika (EPP) SANCHEZ Julien (PfE) RUISEN Bert-Jan (ECR) CHASTEL Olivier (Renew) FREUND Daniel (Greens /EFA)</td><td></td></tr> </tbody> </table> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Commission pour avis</th> <th>Rapporteur(e) pour avis</th> <th>Date de nomination</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>DEVE Développement</td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>ECON Affaires économiques et monétaires</td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>EMPL Emploi et affaires sociales</td><td>CEULEMANS Estelle (S&D)</td><td>02/02/2026</td></tr> <tr> <td>ENVI Environnement, climat et sécurité alimentaire</td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table>	Commissions conjointes compétentes au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination	BUDG Budgets			CONT Contrôle budgétaire				Rapporteur(e) fictif/fictive HOHLMEIER Monika (EPP) SANCHEZ Julien (PfE) RUISEN Bert-Jan (ECR) CHASTEL Olivier (Renew) FREUND Daniel (Greens /EFA)		Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination	DEVE Développement			ECON Affaires économiques et monétaires			EMPL Emploi et affaires sociales	CEULEMANS Estelle (S&D)	02/02/2026	ENVI Environnement, climat et sécurité alimentaire		
Commissions conjointes compétentes au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination																										
BUDG Budgets																												
CONT Contrôle budgétaire																												
	Rapporteur(e) fictif/fictive HOHLMEIER Monika (EPP) SANCHEZ Julien (PfE) RUISEN Bert-Jan (ECR) CHASTEL Olivier (Renew) FREUND Daniel (Greens /EFA)																											
Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination																										
DEVE Développement																												
ECON Affaires économiques et monétaires																												
EMPL Emploi et affaires sociales	CEULEMANS Estelle (S&D)	02/02/2026																										
ENVI Environnement, climat et sécurité alimentaire																												

	ITRE Industrie, recherche et énergie	WINZIG Angelika (EPP)	02/12/2025
	TRAN Transports et tourisme		
	REGI Développement régional	GARCÍA HERMIDA-VAN DER WALLE Raquel (Renew)	09/01/2026
	AGRI Agriculture et développement rural		
	PECH Pêche	LE CALLENNEC Isabelle (EPP)	05/01/2026
	FEMM Droits de la femme et égalité des genres	GÁLVEZ Lina (S&D)	15/01/2026
Conseil de l'Union européenne			
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire	
	Budget	SERAFIN Piotr	
Cour des comptes européenne			

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
16/07/2025	Publication de la proposition législative	COM(2025)0545	 Résumé
23/10/2025	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 1ère lecture		
23/10/2025	Annonce en plénière de la saisine d'une commission jointe		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2025/0545(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Règlement
Base juridique	Traité Euratom A 106a-pa Règlement du Parlement EP 59 Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 322-p1
Consultation obligatoire d'autres institutions	Cour des comptes européenne

État de la procédure	En attente de la décision de la commission parlementaire
Dossier de la commission	CJ13/10/03677

Portail de documentation				
Commission Européenne				
Type de document	Référence	Date	Résumé	
Document de base législatif	COM(2025)0545 	16/07/2025	Résumé	
Document annexé à la procédure	SEC(2025)0590 	17/07/2025		
Document de travail de la Commission (SWD)	SWD(2025)0590 	17/07/2025		
Document de travail de la Commission (SWD)	SWD(2025)0591 	17/07/2025		

Parlements nationaux				
Type de document	Parlement /Chambre	Référence	Date	Résumé
Contribution	RO_SENATE	COM(2025)0545	03/12/2025	
Contribution	DE_BUNDES RAT	COM(2025)0545	10/12/2025	

Informations complémentaires			
Source	Document	Date	
Commission européenne	EUR-Lex		

Réunions avec des représentant(e)s d'intérêts, publiées conformément au règlement intérieur

Rapporteur(e)s, rapporteur(e)s fictifs/fictives et président(e)s des commissions

Transparence				
Nom	Rôle	Commission	Date	Représentant(e)s d'intérêts
VASCONCELOS Ana	Rapporteur(e) fictif/factice pour avis	ENVI	28/01/2026	ICLEI - Local Governments for Sustainability European Secretariat Conference of Presidents of the Ultrapерipheral Regions Council of European Municipalities Conference of Peripheral Maritime Regions
VASCONCELOS Ana	Rapporteur(e) fictif/factice pour avis	ENVI	28/01/2026	European Association of Public Banks and Funding agencies AISBL Sustainable Banking Coalition European Association of Guarantee Institutions

VASCONCELOS Ana	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	ENVI	28/01/2026	PT PermRep
VASCONCELOS Ana	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	ENVI	27/01/2026	BELGIAN-PORTUGUESE CHAMBER OF COMMERCE
VASCONCELOS Ana	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	ENVI	27/01/2026	Carbon Gap LTD European University Association Institute for European Environmental Policy Marie Curie Alumni Association Social Economy Europe Interreg
VASCONCELOS Ana	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	ENVI	26/01/2026	ClientEarth AISBL Eurelectric aisbl European Entrepreneurs CEA-PME European Environmental Bureau Transport and Environment (European Federation for Transport and Environment) UITP - International Association of Public Transport WWF European Policy Programme
FREUND Daniel	Rapporteur(e) fictif/fictive	CONT	20/01/2026	WWF European Policy Programme
PELLERIN-CARLIN Thomas	Rapporteur(e) fictif/fictive	CONT	11/12/2025	WWF European Policy Programme

Autres membres

Transparence		
Nom	Date	Représentant(e)s d'intérêts
EHLER Christian	15/09/2025	WWF European Policy Programme

Cadre de suivi des dépenses budgétaires et de la performance

2025/0545(COD) - 16/07/2025 - Document de base législatif

OBJECTIF : établir un cadre renforcé unique pour le suivi des dépenses budgétaires et la performance à partir du cadre financier pluriannuel (CFP) pour l'après-2027.

ACTE PROPOSÉ : Règlement du Parlement européen et du Conseil.

RÔLE DU PARLEMENT EUROPÉEN : le Parlement européen statue conformément à la procédure législative ordinaire et sur un pied d'égalité avec le Conseil.

CONTEXTE : l'accès à des informations claires, fiables et en temps utile sur la manière dont le budget de l'Union est utilisé et sur ce qui est réalisé grâce à son soutien est essentiel pour la transparence et la responsabilité. Ces données sont également essentielles pour la prise de décision, en termes de renforcement du lien entre le budget et les priorités politiques de l'UE.

Le cadre de performance 2021-2027 a été modernisé, mais **il reste encore des progrès à faire**. Le système actuel repose sur une mosaïque de règles spécifiques à des programmes, parfois complexes et incohérentes. Il en résulte une lourde charge administrative pour les États membres, les partenaires chargés de la mise en œuvre et les bénéficiaires.

Le **cadre financier pluriannuel** (CFP) pour l'après-2027 offre une occasion unique pour établir un cadre uniforme de suivi des dépenses et de performance dans l'ensemble des programmes de l'Union afin de contribuer à ces efforts de simplification en réduisant les coûts administratifs associés à sa mise en œuvre, pour la Commission, les États membres, les pays tiers, les partenaires chargés de la mise en œuvre et les bénéficiaires.

CONTENU : le règlement proposé vise à établir **un cadre renforcé unique pour le suivi des dépenses budgétaires et la performance** à partir du CFP pour l'après-2027, d'une manière plus simple, plus cohérente et moins contraignante que ce qui est actuellement le cas. Ses principaux objectifs sont les suivants :

- uniformiser les dispositions visant à soutenir les principes horizontaux dans l'ensemble du budget de l'UE (par exemple, le principe «ne pas causer de préjudice important» et l'égalité entre les hommes et les femmes), ce qui réduira la complexité pour les bénéficiaires et renforcera la cohérence de l'action de l'UE;

- rationaliser et harmoniser le système de suivi des dépenses de l'UE et de l'exécution du budget, en permettant d'agréger les données de tous les programmes, d'accroître la transparence et de réduire les coûts pour les parties prenantes;
- harmoniser et rationaliser la communication des informations sur la performance et la fourniture d'informations sur les possibilités de financement dans l'ensemble du budget de l'UE, accroître la transparence pour les parties prenantes et faciliter l'accès aux fonds de l'UE pour les bénéficiaires potentiels.

Tous ces objectifs doivent être mis en œuvre dans le respect des principes d'économie, d'efficience et d'efficacité, et sans compromettre la réalisation des objectifs d'un programme ou d'une activité, tels qu'ils sont énoncés dans le règlement financier.

Principes horizontaux

Le règlement proposé établit :

- des règles relatives au suivi de la contribution du budget aux **objectifs en matière de climat et de biodiversité**, ainsi qu'un objectif de dépenses en matière de climat et d'environnement assorti de mécanismes appropriés pour garantir la réalisation de cet objectif;
- des règles communes aux fins de la mise en œuvre du principe de «**ne pas causer de préjudice important**» au moyen d'orientations uniques et simplifiées;
- des règles en matière de **politiques sociales** afin de garantir que les programmes et les activités sont mis en œuvre dans le respect des conditions de travail et d'emploi prévues par la législation applicable, et que la contribution du budget aux politiques sociales fait l'objet d'un contrôle;
- des règles d'application du **principe de l'égalité entre les sexes** ainsi qu'une méthodologie en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Suivi des dépenses budgétaires et cadre de performance, suivi, rapports, évaluation et transparence

Le règlement proposé établit :

- **un cadre de suivi des dépenses budgétaires et de performance**, fondé principalement sur une liste unique de domaines d'intervention, des coefficients de l'UE attribués aux domaines d'intervention pour déterminer leur contribution aux politiques et des indicateurs de performance (en termes de réalisations et de résultats) associés à chaque domaine d'intervention;
- des règles relatives au suivi de l'exécution des **programmes financés par le budget**, aux évaluations de la Commission et aux évaluations par les États membres dans le cadre des programmes mis en œuvre dans le cadre de la gestion partagée;
- **un site web public** (le portail unique) contenant des informations sur l'exécution et la performance financières du budget, sur les bénéficiaires des fonds financés par le budget, sur les opérations à fort potentiel qui ont reçu des distinctions particulières ou un signe d'excellence, sur les appels à propositions et les appels d'offres en cours et à venir financés par le budget, et sur les services de conseil et de soutien aux entreprises financés par le budget;
- des règles relatives aux principes horizontaux et au suivi des performances en ce qui concerne les **plans établis par les États membres ou les pays tiers**;
- des règles de mise en œuvre dans le cadre de la gestion directe, telles que l'inclusion de l'égalité entre les sexes dans les critères utilisés pour évaluer les propositions, lorsque cela est faisable et approprié;
- des règles communes en matière d'information, de communication et de visibilité du soutien de l'UE.